CERTIFICAT DE SPECIALISATION TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE (TCAS)

Formation éligible au CPF

Industrie

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à un(e) technicien(ne) de chaudronnerie aéronautique et spatiale.

Contenus

Modules : préparation, fabrication, réparation, assemblage, qualité, facteurs humains, prévention sécurité environnement. Compétences professionnelles : organiser des activités nécessaires à une réalisation de chaudronnerie dans un contexte industriel aéronautique ou spatial, fabriquer des pièces élémentaires chaudronnées, réparer des pièces élémentaires chaudronnées, assembler, monter, reposer des éléments chaudronnés, contrôler la qualité dans un contexte industriel aéronautique ou spatial.

Pré-requis

BAC Professionnel validé en aéronautique option structure, chaudronnerie industrielle ou carrosserie. Expérience en industrie. Avoir trouvé un employeur pour une alternance.

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien de sélection et positionnement

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 680h
- Nombre d'heures en entreprise : 740h
- Nombre d'heures au total : 1420h

Dates

Du 01/09/2025 au 30/06/2026 à Clermont Ferrand

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques.Périodes en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Évaluation de la période en entreprise
- Examen final

Validation

Obtenir le CERTIFICAT DE SPECIALISATION TCAS niveau 4 (BAC).

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- PRO-A

Tarif

Nous consulter
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible

code RNCP ou RS

RNCP 38224

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - 07-11-2023

Débouchés et poursuites d'études

Débouché professionnel
Il ou elle exerce ses activités chez les constructeurs et équipementiers de l'aéronautique et du spatiale, les entreprises de maintenance, les Ateliers Industriels Aéronautiques (AIA) de l'État et les compagnies aériennes. Il ou elle intervient fréquemment dans un environnement international.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée professionnel Roger Claustres
127 rue du Docteur Hospital
63000 - Clermont-Ferrand

Contact
Gaëlle MENDY
04 73 26 35 06
greta-auvergne@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE